

## **MODALITÉS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE AUTOMOBILE**

Les jeunes habitant la Ville de Saint-Maur-des-Fossés, âgés de 17 à 20 ans, souhaitant bénéficier de la bourse au permis de conduire automobile, rempliront un dossier de candidature, seuls ou en étroite liaison avec une structure locale associative, partenaire de l'action, dans lequel ils expliciteront précisément :

- leur situation familiale, sociale, scolaire, professionnelle,
- leurs motivations pour l'obtention du permis de conduire,
- ainsi que leurs propositions d'action ou d'activité citoyenne, solidaire ou sociale qu'ils s'engagent à mener en contrepartie de l'obtention de la bourse au permis de conduire.

Ce dossier sera étudié par une commission technique composée d'agents de la Direction Animation Jeunesse et Sports qui émettra un avis sur chaque candidature.

La commission « Coup de pouce », dont la composition est définie par délibération du Conseil Municipal, proposera au Conseil Municipal la liste des bénéficiaires.

Le Conseil Municipal statuera à l'issue de cette procédure.

La participation de la Ville sera attribuée en tenant compte de l'engagement du candidat à s'investir dans une action ou une activité citoyenne, solidaire ou sociale.

En cas d'obtention de la bourse au permis de conduire, le jeune signera la charte approuvée par délibération du Conseil Municipal dans laquelle il s'engagera :

- à verser sa contribution à l'auto-école au début de sa formation,
- à suivre régulièrement les cours théoriques sur le code de la route et les thèmes de sécurité routière,
- à réaliser son projet d'action ou d'activité à caractère citoyen, solidaire ou social et à rencontrer régulièrement le service « Jeunesse » chargé du suivi.

La bourse sera versée par la Ville directement à l'auto-école choisie par le jeune bénéficiaire au sein de la liste des prestataires ayant signé la convention type fournie par le service « Jeunesse ».

L'auto-école, la commune ainsi que, le cas échéant, la structure d'accueil feront des points d'étapes réguliers pour rendre compte de l'état d'avancement de la formation du jeune jusqu'à l'obtention du permis de conduire.

# **Dossier de candidature**

## **« Bourse au Permis de conduire »**

### **Bénéficiaire**

Nom :.....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
Date de Naissance : .....  
Lieu de Naissance : .....

### **Situation familiale**

- Célibataire :
- Marié :

### **Situation Sociale**

#### **1. Condition de logement :**

- Autonome
- Chez les parents
- En foyer
- Autres .....

#### **2. Ressources :**

- Familiales
- Personnelles
- Conjoint
- Autres :

#### **3. Situation scolaire :**

- Lycéen
- Etudiant
- Niveau d'études : .....

#### **4. Situation professionnelle :**

- Salarié depuis :..... Type d'emploi : .....
- Demandeur d'emploi
- Apprentissage
- Formation professionnelle
- Sans emploi

**Motif de la demande**

- Expliquez en quelques lignes votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir **le permis de conduire**.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Propositions de contrepartie (Action citoyenne, solidaire ou sociale)**

.....  
.....  
.....  
.....

**Informations complémentaires que vous souhaitez donner**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Documents à joindre obligatoirement**

Photocopies des pièces suivantes :

- Avis d'imposition et trois derniers bulletins de salaire
- Copie de la carte d'identité
- Dernière quittance de loyer ou certificat d'hébergement
- Contrat de travail
- Une photo d'identité récente

Remise du dossier : Service Jeunesse (R.E.L.A.I. Jeunesse – 41, rue des Remises)

Date de dépôt du dossier : .....